



Association des Professeurs de Langues Vivantes

Siège : 19, rue la Glacière, 75013 Paris

Courriel : aplv.lm@gmail.com

Site : <http://www.aplv-languesmodernes.org/>

Objet : situation des langues peu enseignées

Paris, le 15 janvier 2018

Monsieur le Ministre,

Nous avons été contactés par des collègues professeurs titulaires de langues peu enseignées dans le système éducatif français, inquiets de l'absence de recrutement prévu dans leurs disciplines.

Dans certaines langues, les derniers concours de recrutement (CAPES, CAPES réservé ou agrégation) remontent à 2000 (turc), 2001 (suédois), ou 2003 (vietnamien) et plusieurs des enseignants recrutés alors s'approchent de la retraite. Si aucun concours de recrutement n'est prévu dans un futur proche, l'Education Nationale va, d'ici cinq à dix ans, se trouver dans la situation de ne plus avoir d'enseignants titulaires de ces disciplines.

Les langues peu enseignées sont importantes pour le développement et l'ouverture économique du pays, ainsi que pour l'impact diplomatique et psychologique que leur présence dans les établissements scolaires français a sur les autorités des pays d'origine et les diasporas. Il ne faudrait pas que l'enseignement de ces langues soit livré à des contractuels ou vacataires, peu ou pas formés aux exigences de la pédagogie des langues vivantes, d'autant plus que, pour des raisons administratives diverses, les enseignements de langues dites rares sont souvent limités à une ou deux heures hebdomadaires.

L'APLV a été informée de la démarche récente de notre adhérent l'ADEPBA à propos du recrutement de professeurs de portugais, démarche que nous approuvons totalement. Nous voudrions aussi vous demander, Monsieur le Ministre, de bien vouloir mettre à l'étude la création ou la recréation de concours de recrutement dans les langues enseignées sur le territoire menacées de disparition par l'absence de recrutement de professeurs (danois, grec moderne, persan, suédois, turc, vietnamien), ainsi que la réouverture à court terme de concours en néerlandais et polonais.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre considération dévouée.

Françoise Du, présidente de
l'APLV